

Publié le 21 juin 2011 à 05h11 | Mis à jour à 05h11

## Parc-plage Jacques-Amyot au bassin Louise de Québec - Une chance inouïe



Le bassin Louise  
Photothèque Le Soleil, Erick Labbé

Le récent rapport Rozon sur la relance de l'industrie touristique au Québec propose, comme «priorité des priorités», de «miser sur l'amélioration et le développement du produit». Il recommande aussi de «favoriser le développement [...] de l'icône qu'est le fleuve St-Laurent». Le projet de parc-plage Jacques-Amyot au bassin Louise de Québec est taillé sur mesure pour ces recommandations.

Par ailleurs, l'Administration portuaire de Québec (APQ) entend réaliser au bassin Louise un développement immobilier: hôtel cinq étoiles, bureaux, commerces et stationnements, ainsi que marina et marché public (déjà présents). Le p.-d.g. du Port Mario Girard a déjà discuté avec la Ville et la Commission de la capitale nationale

à ce sujet.

Pour comprendre l'occasion en or qui s'offre à Québec avec le projet de parc-plage Jacques-Amyot, il suffit d'imaginer la plage du parc Jean-Drapeau plutôt située dans le Vieux-Port de Montréal et ouverte à l'année pour toutes sortes d'activités, dont une immense patinoire en hiver. Le parc-plage Jacques-Amyot serait une infrastructure récréotouristique de renommée internationale, simplement parce qu'elle offrirait un des plus beaux panoramas urbains d'Amérique en plein quartier touristique d'une ville du patrimoine mondial.

Inexplicablement, ce projet souffre depuis 16 ans d'une fin de non-recevoir à la Ville de Québec, de même qu'à l'APQ qui gère les terrains concernés. Pourtant, le projet jouit de l'appui d'élus de tous les paliers, de groupes citoyens et de commerçants. Ça, la Ville et l'APQ le savent. Ils semblent ignorer, cependant, qu'en contraignant l'usage du bassin Louise à une marina, ils privent la ville et la région de retombées économiques importantes, et les quartiers centraux de Québec d'un accès à l'eau leur faisant cruellement défaut.

La fréquentation des plages et plans d'eau est reconnue pour entraîner des retombées économiques importantes. Aux États-Unis, le tourisme est le secteur industriel qui génère le plus d'emplois et de revenus étrangers. Les États côtiers reçoivent la plus grande portion de ces revenus (environ 85 %), simplement parce que leurs plages sont la destination touristique préférée. En fait, le nombre de visiteurs des parcs et sites récréatifs dans l'ensemble du pays est inférieur au nombre de visiteurs sur les plages!

Le gouvernement fédéral américain reçoit davantage en taxes des touristes à Miami Beach que ce qu'il lui en coûte pour entretenir les plages de l'ensemble du pays. Pour la Floride, chaque dollar investi dans la protection des plages publiques rapporte 8 \$ en taxes payées par les visiteurs. À Miami Beach, l'économie reçoit 700 \$ d'argent neuf à chaque dollar investi en entretien des plages.

En 1994, le U.S. Army Corps of Engineers a estimé les retombées économiques de la fréquentation des sites récréatifs situés sur les rives des plans d'eau sous sa juridiction: les visiteurs y dépensent en moyenne 64 \$ US en comparaison de chaque dollar consacré au fonctionnement et à l'entretien des sites.

Une récente étude de l'université Ryerson de Toronto s'est penchée sur l'impact économique des plages situées entre Sarnia et Tobermory le long du lac Huron en Ontario. Les sondages de l'étude révèlent que les résidents et les visiteurs dépensent respectivement 9-12 \$ et 42-56 \$ localement (<50 km) par jour à la plage. À l'extérieur d'un rayon de 50 km, les visiteurs y dépensent quotidiennement 29-39 \$. Pour 69 % des sondés, la visite à la plage est une activité familiale (quelle est la durée de l'intérêt d'un enfant dans le Vieux-Québec?) et ils y restent en moyenne trois jours. Il s'agit aussi de la raison première de leur voyage.

### Retombées économiques de la Marina du Port de Québec

La Marina du Port de Québec est sous gestion portuaire et elle s'inscrit à l'encre rouge dans les livres de l'APQ. Ses quais occupent la moitié du bassin Louise. Elle génère des retombées économiques annuelle d'environ 1,5 million (valeur ajoutée) et environ 25 emplois à temps plein en haute saison. Essentiellement, il s'agit d'un stationnement privé (fédéral) pour bateaux. Quiconque touche à l'eau est passible d'une amende de 500\$ (max.) ou à défaut de payer, de deux mois de prison (max.).

### Les touristes à Québec

Les touristes dans la région de Québec restent en moyenne 2,6 nuitées par séjour. Cela est bien peu. La région reçoit 1,5 million de touristes d'agrément par année. Ceux-ci dépensent en moyenne 132\$ par jour. 40 % des séjours ont lieu l'été. Donc, si approximativement 2% des touristes d'agrément estivaux restaient une journée de plus à Québec parce qu'il y a une grande plage en plein quartier touristique, cela injecterait dans l'économie de la région autant d'argent que la Marina du Port de Québec! Il y a fort à parier qu'une journée de plus pour 2 % des touristes est un estimé très conservateur, sans oublier les résidents (et leurs dollars) qui n'auraient pas à s'exiler pour jouir des plaisirs balnéaires.

### Conclusion

En souhaitant un développement immobilier au bassin Louise et en limitant son usage à une marina, le Port de Québec, de concert avec nos élus municipaux, limiterait sérieusement et irréversiblement les retombées économiques de ce grand lac urbain. Nul besoin d'être expert pour savoir qu'un hôtel cinq étoiles n'est pas un produit touristique en soi. Par contre, un parc-plage quatre-saisons est un produit touristique concret offrant aux visiteurs, en particulier aux familles avec de jeunes enfants pas encore fascinés par l'Histoire, une plage de détente dans le sable et l'eau en plein quartier historique. Plusieurs villes rêvent de posséder cette combinaison de tourisme balnéaire et culturel. Québec possède cette chance inouïe. Nos élus oseront-ils la bousiller?

*Jean Lacoursière, Québec*

Partager

Recommander

0

publicité



© 2000-2011 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.